

AGR : E0204906000/8100 19/06/2017

AAC : 88.49/14 (19/02/1988) Bateau 049004/2018

La redevance concernant les examens théoriques est à prévoir en plus.

Toute leçon non décommandée 48H à l'avance (jours ouvrables) est considérée comme prise.

CES TARIFS S ENTENDENT TTC (du 01/04/2022 au 30/12/2022).

(TVA 20% et 5.50 % incluse)

version 4



PERMIS AM

8 H (en groupe 3)

Livre code

Conduite seul 49 €/H

* Si l'élève ne peut poursuivre sa formation jusqu'à son terme (chute ou autre) et qu'il doit être repris individuellement ou avec un autre groupe, un supplément de 49€/h sera demandé.

FORMATION POST PERMIS

7 Heures :

180 €

PERMIS B

FRAIS D'INSCRIPTION :

90€ gestion de l'élève

50€ demande de permis sur le site ANTS

49 € évaluation préalable.

CODE :

Contrôle des connaissances théoriques valable 6 mois.

(Redevance non comprise)

CONDUITE :

FORMULE 20 H :

FORMULE 25 H :

FORMULE 30 H :

FORMULE AUTOMATIQUE 13 H :

Chaque formule comprend

Cours thématiques : 38€/H (sauf automatique)

(5h de cours inclus) (3h inclus formules 13H)

Heure de conduite **individuelle** : 49€/H (52€ automatique)

Accompagnement examen pratique : 49€

(52€ automatique)

TARIF À L'UNITÉ :

Leçon de conduite individuelle 1H

Leçon sur Automatique individuelle 1H

(Aménagée 54€)

Cours thématiques en salle 1H

Vérification en voiture 2H

Accompagnement examen pratique

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION.

Photocopie de la carte d'identité recto/verso

Certificat de participation à l'appel à la défense (candidats 17 à 25 ans)

Justificatif de domicile récent

4 enveloppes A5 timbrées

1 photo numérique d'identité avec signature normes ANTS

1 photocopie ASSR 2 (candidats de moins de 21 ans).

PERMIS AAC

FRAIS D'INSCRIPTION :

90€ gestion de l'élève

50€ demande de permis sur le site ANTS

49 € évaluation préalable.

CODE :

Contrôle des connaissances théoriques valable 6 mois.

(Redevance non comprise)

CONDUITE

FORMULE 20 H :

FORMULE 25 H :

FORMULE 30 H :

Chaque formule comprend

Cours thématiques : 38€/H

(5h de cours au total)

Heures de conduite **individuelles** : 49€/H.

2 heures rendez-vous préalables

(Prévoir en plus RDVP : 6H et un accompagnement

examen au tarif unitaire).

TARIF À L'UNITÉ :

Leçon de conduite individuelle 1H

Leçon sur Automatique individuelle 1H

(Aménagée 54€)

Cours thématiques en salle 1 H

Vérifications en voiture 2H

Accompagnement examen pratique

Rendez-vous pédagogiques 1 H

PERMIS BATEAU (forfaits valables 1an-1examen)

COTIER OU RIVIERE 420 €

(Plus timbre fiscal et droit d'examen)

2EM PERMIS BATEAU 265 €

(Plus timbre fiscal et droit d'examen)

Conduite seule 245 €

Heure conduite supplémentaire 70 €

Livre bateau 19 €

Réinscription après échec 86 €

Livret apprentissage 7 €

HAUTURIER 370 €

(Plus 38 € timbres fiscaux)

Test hauturier 24 €

Naviguer avec marée 19 €

Carte pliée 25 €

Règle Cras 21€50

Compas droit 28 €

PERMIS REMORQUES BE.

FRAIS D'INSCRIPTION : 194 € 50

90€ gestion de l'élève

2€50 livret d'apprentissage

50€ demande permis sur le site ANTS

52 € évaluation préalable.

CODE : 100 €

Contrôle des connaissances théorique valable

6 mois.

(Redevance non comprise)

CONDUITE : 598 €

10 H conduite, théorie, manœuvres.

1 Examen pratique.

TARIFS À L'UNITÉ :

Leçon de conduite 1H 52 €

(Conduite, théorie, manœuvres).

Evaluation de départ 52 €

Livre de code remorque 19 €

Accompagnement pratique 78 €

PERMIS B96.

FORMATION 7H 280 €

POUR TOUS LES PERMIS :

Accès e-learning 35€ (nécessite un forfait code)

Livre de code 19 €

Livre de vérifications 19 €

Aide à la délivrance du permis 50 €

Aucun acompte ne peut être exigé avant acceptation d'un prêt

**LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR**

PERMANENCE BUREAU ANGERS ET

HORAIRES FORMATION THEORIQUE AVEC MONITEUR :

Lundi au vendredi 10H/12H 15H15/18H30.

PERMANENCE BUREAU CHAMPIGNE ET

HORAIRES FORMATION THEORIQUE AVEC MONITEUR /

Mardi 11H/12H Lundi et Jeudi 18H30/19H30.

Responsable Pédagogique X. CHADAL. Une documentation complète sera remise à l'intérieur.

Les cours motos et remorques sont dispensés sur Champigné (environ 30 minutes d'Angers).

N.B. en cas d'arrêt de formation le dossier reste la propriété de l'élève, il lui sera restitué, à sa demande, personnellement ou à une tierce personne dûment mandatée par lui après solde de tout compte.